

Assemblée régulière du Conseil d'établissement
Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Grand-Chêne
Tenue le 29 avril 2015

Étaient présents :

Mme Suzie St-Cerny, présidente
Mme Valérie Auger, enseignante
Mme Pascale Larochelle, enseignante
Mme Catherine Camerlain, enseignante
Mme Janik Landry, TES
Mme Martine Bourbeau, parent
Mme Catherine-Julie Labelle, parent
Mme Geneviève Veerasarn, parent

Étaient absents :

Mme Nathalie Poirier, éducatrice SDG
Éric Bussière, parent

Participait également :

Mme Joanne Morin, directrice

1. Ouverture de la séance à 19h05

1.1 Accueil des participants

1.2 Secrétariat

Le secrétariat est assumé par Janik Landry.

CÉ # 14-15-038

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Catherine Camerlain et appuyé par Mme Catherine-Julie Labelle

Adopté à l'unanimité

CÉ # 14-15-039

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mars 2015

Proposé par Mme Catherine Camerlain et appuyé par Mme Catherine-Julie Labelle

Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2015

Les parents sont enchantés par le projet robotique. Certains d'entre eux sont intéressés à poursuivre le projet pour l'an 2015-2016. Du nouveau matériel sera acheté l'an prochain.

Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 25 mars (coquilles).

1.6 Parole au public

Pas de public

2. Affaires nouvelles

2.1 Principes d'encadrement des frais scolaires

Le CÉ doit encadrer les frais scolaires. Il est, selon la LIP, nécessaire de voter une résolution écrite par et pour l'école du Grand-Chêne dans laquelle il sera noté nos principes d'encadrement des frais scolaires. Un plafond sera proposé pour les effets scolaires ainsi que pour activités complémentaires par soucis d'équité entre les classes.

Le point sera approuvé lors de la prochaine séance.

2.2 Matériel didactique et effets scolaires

Les coûts n'étant que provisoires, le point est reporté pour approbation à la prochaine séance.

CÉ # 14-15-040

2.3 Grille-matières

Préscolaire : les enfants auront un cours d'anglais (30 minutes) et d'éducation physique (30 minutes) en alternance, une semaine sur deux. Ces périodes sont assumées par des spécialistes. Nous sommes la première école de la CSP à offrir le cours d'anglais au préscolaire.

Proposé par Mme Geneviève Veerasarn et secondé par Mme Martine Bourbeau

Adopté à l'unanimité

2.4 Campagne de financement

2.4.1 Bannière

La bannière est achetée et sera utilisée pour la course du 3 mai. Grâce à des économies, nous pouvons nous la procurer sans toucher au budget annuel.

Proposé par Mme Geneviève Veerasarn et secondé par Mme Martine Bourbeau

Adopté à l'unanimité

CÉ # 14-15-041

2.4.2 Chronomètre

La location d'un chronomètre a été approuvée par courriel. Les frais reliés à ces achats sont de 345\$. La bannière sera achetée par contre le chronomètre est une location.

Proposé par Mme Catherine-Julie Labelle et secondé par Mme Martine Bourbeau

Adopté à l'unanimité

3. Informations

3.1 Frais aux dineurs

Les frais aux dineurs passeront à 255\$ par enfant dès la prochaine année scolaire.

3.2 Accueil préscolaire

La journée d'accueil aura lieu le 4 juin prochain. Pour la première fois, il y a eu une rencontre le 29 avril 2015 entre des représentantes de certains Centres de la Petite-enfance de Sainte-Julie et les enseignantes du préscolaire. La psychoéducatrice de l'école ira lire une histoire dans les diverses garderies pour que les enfants de 4-5 ans des CPE concernés aient un premier contact avec un des membres du personnel de notre école. Il est proposé par les représentantes des CPE de faire visiter l'école aux futurs élèves lors de la journée d'accueil à ce moment.

3.3 Organisation scolaire

Pour l'année scolaire 2015-2016, la formation des groupes a été annoncée :

2 groupes au niveau préscolaire

2 groupes de 1^{ère} année

1 groupe de 2^e année

2 groupes de 3^e année

2 groupes de 4^e année

1 groupe de 5^e année

1 groupe de 5^e/6^e année

1 groupe de 6^e année

Il est possible que des changements soient apportés pour le 3^e cycle. Plusieurs scénarios sont envisageables.

Puisqu'il y a aura une classe de moins l'année prochaine, le départ de Mme Ariane Thibault a été annoncé. Il à noter que les choix écoles des parents ne sont pas considérés à ce stade-ci du processus.

4. Parole aux divers représentants

4.1 Comité de parents

Mme Geneviève Veerasarn nous fait le compte rendu de sa réunion au comité de parents. Les campagnes de financement ont été présentées par Mme Catherine Hupert, avocate à la CSP. Elle précise que lorsque nous vendons la photo scolaire, nous devons aviser les parents qu'une ristourne est donnée à l'école puisque la photo scolaire fait partie des campagnes de financement. Les campagnes de financement ne peuvent servir à la réfection d'un local qui n'est utilisé que par un seul groupe. Il est aussi interdit, par les commanditaires, de faire une publicité directe aux enfants lors des différents évènements. Une bannière est considérée comme étant une publicité directe.

Les Caisses scolaires (Caisse Populaire) peuvent être considérées comme part entière d'un projet éducatif. Mme Catherine Camerlain ainsi que Mme Geneviève

Veerasarn demandent à ce que ce point soit remis à l'ordre du jour d'un prochain CÉ.

4.2 Responsable du service de garde

Mme Karina Huard est de retour comme responsable au service de garde.

4.3 Personnel de soutien

Aucun point

4.4 Représentant des enseignants

Mme Valérie Auger fait un retour sur la semaine du français :

Les contes racontés par les parents bénévoles ont été appréciés par les enfants. Cependant l'activité « livres à donner » n'a pas été très populaire. Mme St-Cerny ainsi que Mme Bourbeau mentionnent qu'elles s'attendaient à avoir une lettre d'informations avec plus de détails sur cette activité. Le fait qu'il y est eu seulement un message dans le journal (courriel) aurait porté à confusion.

Avec l'argent de la dictée PGL, les enseignants de 6^e année ont fait l'achat de romans policiers. Un projet en classe est aussi fait en lien avec les romans.

Mme Catherine Camerlain insiste sur le fait que la période d'évaluations est amorcée et qu'il est important de maintenir une rigueur face aux études.

4.5 O.P.P.

Rien à signaler de particulier sauf ce point d'information :

La course des Sentiers aura lieu le 3 mai prochain. On vous attend !

5. Autres sujets :

Composition du C.E.

Il faut se pencher sur le nombre de participants aux C.E. à compter de l'année prochaine. Nous devons tenir compte des gens qui seront en fin de mandat ainsi que du nombre de personnes représentant le personnel de l'école. Ce sujet sera abordé lors du prochain C.E.

6. Évaluation de la rencontre

7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu mercredi le 27 mai.

8. Levée de l'assemblée

À 21h25, Mme Catherine-Julie propose la levée de l'assemblée, elle est secondée par Mme Martine Bourbeau.

Adopté à l'unanimité